

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 mai 2017

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Garantie d'emprunt au profit de Sceaux Habitat pour l'opération des Carrés nature prêt ABEI en substitution du prêt DEXIARapporteur : Roselyne Holuigue-Lerouge

Par délibération du 7 février 2008, le conseil municipal a décidé d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt d'un montant en principal maximum de 1 934 389€ contracté par l'OPH de la ville de Sceaux pour l'acquisition en VEFA de 14 logements au titre de l'opération des Carrés nature.

Dans le cadre du transfert de patrimoine entre Sceaux Habitat et la SEMA SCEAUX, la société DEXIA a refusé le transfert du prêt souscrit du fait de la cessation de ses activités de prêteur. Ce prêt sera donc remboursé par anticipation.

La banque ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS (ABEI) a proposé d'accorder un emprunt à hauteur du capital restant dû.

Ce prêt a les caractéristiques suivantes :

Montant du prêt	1 752 563 €
Montant garanti	1 752 563 €
Objet	Refinancement de dette DEXIA
Commission d'engagement	1 752,65 €
Phase d'amortissement	
Durée	30 ans
Périodicité	Trimestrielle
Taux	E3M + 0.71% Index flooré à 0
Amortissement	Progressif
Remboursement anticipé	Indemnité égale à 3% du CRD

Il est donc proposé au conseil municipal d'accorder sa garantie pour ce prêt qui se substitue à celui précédemment souscrit.